



**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

<b>Collège des représentants du personnel</b>	<b>PRÉNOM - NOM</b>	<b>QUALITÉ</b>
<b>Présents (es)</b>	Chantal SENTUBERY Joël NJIKI Abdelaziz BOUCHYAR( départ à 16h25) Aminata BALDE Selma BLONDEAU Salah ZERDAD Souad BAHI Sylvette SANNA Sandrine SINGER Zakaria AARAB(arrivé à 14h20) Tayeb ZIANE Bernice KONDO Serge JEAN-LOUIS	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
<b>Excusés (ées)</b>	Benoît BORNIER Frank CHAVY Akila HADI Sandrine SEGAILLE Kadiatou DRAME	Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire Titulaire
<b>Absent</b>	Philippe IMAQUE	Titulaire
<b>Invité (ées)</b>	Isabelle GARRIVET	

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Selma Blondeau, Présidente CASC, ouvre la séance à 14h 10 en souhaitant à chacun une excellente année, pleins de belle choses :

ORDRE DU JOUR

<b>1</b>	Procès-Verbal du Conseil d'Administration du vendredi 21 décembre 2018.	
<b>2</b>	Élection des responsables de commissions et leurs adjoints	
<b>3</b>	Commission Vacances	Point sur les séjours en cours et les inscriptions
<b>4</b>	Commission Activités	Programme 2019 des activités du CASC
<b>5</b>	Commission Cadeaux	Bilan Préparation 2019
<b>6</b>	Commission Communication	Site internet et réseaux sociaux
<b>7</b>	Divers	

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Les pouvoirs**

**Selma BLONDEAU :**

Y a-t-il des pouvoirs ?

Benoit BORNIER à Chantal SENTUBERY

Franck CHAVY à Selma BLONDEAU

Kadiatou DRAME à Zakaria AARAB

**Joel NJIKI :**

Akila est malade.

Sandrine SEGAILLAT : son détachement a été refusé et nous n'avons pas pu avoir son pouvoir

Philippe IMAQUE : il est d'astreinte, il est dans le bâtiment en train de faire des livraisons...il sera peut-être là tout à l'heure.

**Selma BLONDEAU :**

J'ai eu un retour concernant le refus de détachement de Sandrine.

Par contre, Philippe ne m'a pas informé de son absence.

**Rappel:**

Aujourd'hui, la DRH nous a fait modèle pour le détachement que nous leur adressons pour chaque demande. Une absence de réponse de leur part dans les 24 heures équivaut à une réponse favorable. Voilà, donc pour moi sans retour de la part de Philippe... il sera considéré comme absent.

**Chantal SENTUBERY :**

C'est un accord tacite

**Selma BLONDEAU :**

Exactement, surtout au bout de 24 heures avant

Kadiatou est excusée, elle a donné pouvoir à Zakaria dont je suis sans nouvelles

Par ailleurs, avant de débiter ce CA, je souhaiterais poser une question :

Est-ce qu'il y a des choses que vous souhaitez revoir ?

Est-ce qu'il y a des choses que vous souhaitez dire de manière à commencer ce CA façon sereine ?

Et il est important de se dire les choses avant de commencer, la parole est à vous.

**Aminata BALDE :**

Du coup, je prends la parole Euh ! Par rapport au vote la dernière fois, l'installation du bureau, ... Je parle au niveau des 5 personnes élues de la CFDT. Euh ! Un courrier a été fait auquel tu as répondu avis défavorable, parce qu'on a demandé à refaire le vote. Mais par rapport à ce vote, ce qu'on n'a pas...quand on regarde le procès-verbal, ce qu'on n'a pas compris : c'est juste au niveau des votes. On s'est dit comment on peut avoir parce que normalement, c'est un vote...une voix par personne Comment on peut avoir plusieurs voix, comme on est 19, il y a plus de 19 voix, c'est-à-dire en gros on a voté plus de...

**Selma BLONDEAU :**

Ah oui ! je vois ce que tu veux dire

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Aminata BALDE :**

C'était pour comprendre ça déjà

**Selma BLONDEAU :**

Je vais t'expliquer

**Aminata BALDE :**

Ouais, je veux bien

**Selma BLONDEAU :**

Alors, il y a eu à partir du poste de la vice-présidence car à la présidence : il n'y avait que moi

**Aminata BALDE**

De toute façon, nous on s'est arrêté à la vice-présidence car à la trésorerie on n'a pas voté

**Selma BLONDEAU**

Si on l'avait voté mais à un moment donner vous...

**Joël NJIKI**

On a perdu le fil...

**Selma BLONDEAU**

Je vais vous expliquer pour la vice-présidence. Donc, effectivement pour la vice-présidence, il y avait trois personnes qui se sont présentées. Comme il y avait 3 personnes : Souad, Chantal et Joël. Sur les 19 élus, il y avait 5 absents mais chacun d'eux était représenté.

Bien sur : « Souad se présente : qui vote pour Souad ? » vote « oui » ou « non », on est bien d'accord ?

**Aminata BALDE**

Oui sur ça, je suis d'accord mais après comment on peut ... Si je donne ma voix à Souad, comment je peux donner ma voix à quelqu'un d'autre après ?

C'est ça que je comprends pas

**Selma BLONDEAU**

Après quand Chantal, quand Joël s'est présenté : tu votes pour Chantal, tu votes pour Joël

**Aminata BALDE**

Après, je me dis quand on vote une fois, on vote plus normalement

**Selma BLONDEAU**

Cela veut dire que s'il y a 3 ou 4 personnes on s'arrête que sur une personne pour voter

**Joël NJIKI**

On ne vote que pour une

**Selma BLONDEAU**

Et comment tu délibères ?

**Procès-verbal  
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC  
SÉANCE DU 24 JANVIER 2019  
14h-17h30**

**Joël NJIKI**

Mais je vote, je ne vote pas contre quelqu'un mais pour quelqu'un  
Du coup, je comprends pas

**Selma BLONDEAU**

Non, c'est démocratique !!! tu votes vote soit « pour », soit « contre »

**Joël NJIKI**

Ah non ! Je ne vote qu'une fois

**Chantal SENTUBERY**

C'est ce qu'elle dit tu votes « pour » ou tu votes « contre »

**Souad BAH**

Il y a 19 voix pour chaque personne mais rien ne t'empêche de voter pour les 3

**Selma BLONDEAU**

Admet-on cela veut dire que moi...

**Joël NJIKI**

Aux urnes il y a deux candidats, je vote pour mon candidat, je ne vote pas contre l'autre.  
L'autre, je m'en fous !

**Chantal SENTUBERY**

Tu t'exprimes une fois, c'est ça qu'il est en train de dire

**Selma BLONDEAU**

À ce moment-là, on ne s'exprime pas pour la deuxième, ni la troisième personne qui se présente

**Souad BAH**

Tu ne peux pas comparer le vote du casc avec une élection politique

**Chantal SENTUBERY**

Une élection, c'est une élection !

Il y a trois candidats pour un poste

À l'urne, c'est comme ça et ce n'est ce qu'il en train d'expliquer en fait

**Joel NJIKI**

19 voix, c'est 19 voix

**Tayeb ZIANE**

Mais, il s'agit d'une élection pour les représentants du bureau...

**Aminata BALDE**

C'est dans tous les comités d'entreprise ou seulement à Pantin.  
Je demande parce que je viens d'arriver.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Selma BLONDEAU**

Aminata, je t'explique, il y a 3 personnes qui se sont présentées donc tu es obligé à un moment donné de te positionner sur les 3 personnes.

Donc du coup...

**Joël NJIKI**

Non, c'est un poste

**Souad BAHI**

Tu as la possibilité de dire « oui » pour les trois ou « non » pour les trois

**Aminata BALDE**

C'est dans tous les comités d'entreprise ou que Pantin.

**Selma BLONDEAU**

Moi, je m'occupe du CASC

**Chantal SENTUBERY**

C'est une association régie par des statuts et chaque CE à un statut particulier

Le casc est une association loi 1901

Après que disent les statuts par rapport à ça ?

**Selma BLONDEAU**

Les statuts, vous les avez lus

**Aminata BALDE**

On a lu les statuts mais...

**Chantal SENTUBERY**

Le mode élection est défini par les statuts

**Aminata BALDE**

Juste pour essayer de comprendre car je me dis autant de voix, même à un moment donné, je ne le cache pas, j'étais perdu.

Je me demandais pourquoi je vote « pour » et pourquoi je vote « contre ».

**Joël NJIKI**

Pareil pour moi

**Selma BLONDEAU**

Mais Joël, tu sais comment ça fonctionne

**Joël NJIKI**

Non !arrête de me dire à chaque fois je sais.

Non, je ne sais pas

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Isabelle GARRIVET**

Allons jusqu'au bout du raisonnement, il y avait 11 voix pour Souad.  
On aurait dû s'arrêter au premier vote et basta !!!

**Joël NJIKI**

Je pense même...c'est pour ça que je n'ai pas compris.  
Quand j'ai fait le calcul, je me suis dit : « on était combien à voter du coup »  
J'ai compris après le raisonnement

**Selma BLONDEAU**

Salah souhaité intervenir depuis tout à l'heure mais comme tu es loin, on te voit pas

**Salah ZERDAD**

Purée, si tu ne me vois pas, il te faut des lunettes !  
Je comprends le raisonnement de Joël mais comme le dit Selma  
Si l'on avait voté directement pour le premier candidat, c'était Souad  
On aurait arrêté le vote tout de suite ?  
Mais moi, « Salah », entre les 3 personnes qui se présente, j'aurais bien donné ma voix entre les trois à  
deux qui sont expérimenté et qui ont déjà travaillé avec le CASC auparavant que ce soit CGT,  
CFDT ou quoi.  
Et hé bien, je vais voter pour les deux si j'ai envie car j'estime que ces deux personnes on travaille déjà  
ensemble.  
Je te donne un exemple, il avait par exemple « Souad avec CHANTAL » ou « Souad avec monsieur  
CHAVY », tu vois ce que je veux dire  
comme dit Souad « c'est ça la démocratie »  
On ne va pas s'arrête sur Souad à la majorité et ok les autres, on ne cite même pas vos noms.

**Aminata BALDE**

En tout cas, je trouve que s'est plus crédible, si c'est la majorité absolue

**Souad BAHI**

Si on reprend, l'historique c'est quand même le vote de Joël qui a commencé ensuite Chantal...

**Aminata BALDE**

Souad, on ne remet pas en question ton poste mais le mode

**Selma BLONDEAU**

Est-ce que sur ça c'est clair

**Aminata BALDE**

Sur ça, c'est clair...  
Moi j'ai encore quelques questions à poser

**Selma BLONDEAU**

C'est important, comme ça on part sur des bonnes bases

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Aminata BALDE**

Par rapport au procès-verbal, nous on n'est pas en accord avec ce qui est noté sur le procès-verbal car tout n'a pas été retransmis

Normalement dans un procès-verbal, d'après la CNIL : « quand on enregistre dans une réunion du coup, avec un dictaphone.

Euh ! Pour retransmettre dans le procès-verbal, c'est de mettre toutes les informations ».

**Selma BLONDEAU**

C'est-à-dire ?

**Aminata BALDE**

Au niveau des informations, il manque des choses, il n'y a pas tout  
Il y a des choses qui ont été dites qui n'ont pas été notées

**Salah ZERDAD**

Par exemple ?

**Aminata BALDE**

Pleins de choses, je ne sais pas

**Tayeb ZIANE**

Je demande à voir, est ce que la CNIL dit « qu'il faut prendre en compte tous les bruits de fond et les noter mot pour mot ».

C'est une question.

**Chantal SENTUBERY**

Officiellement, tu dois retranscrire...

Quand sur un dictaphone, tu as du brouhaha, tu as des choses qui passent à travers.

Regarde la dernière fois au compte-rendu du CT, Beatrice PATTEIN m'a appelé la dernière fois :

« écoute Chantal, j'ai un problème tu as dit quelque chose mais il y avait tellement de bruit que je n' ai pas entendu ce que tu as dit » donc elle m'a demandé de confirmer si c'est bien ça que j'avais dit.

Mais toi, Aminata, tu dois être en mesure de dire où.

**Aminata BALDE**

Moi perso, je n'ai rien dit mais je sais qu'il y a des choses qui ont été dites mais qui n'ont pas été mises

**Salah ZERDAD**

Mais, c'est quoi ?

Parce qu'après on peut rectifier si vous avez des éléments concrets

**Selma BLONDEAU**

On n'est pas au compte-rendu mais on va y arriver ne t'inquiète pas.

Est-ce qu'il y a une autre question, Aminata mais à part le compte-rendu ?

**Procès-verbal  
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC  
SÉANCE DU 24 JANVIER 2019  
14h-17h30**

**Aminata BALDE**

Le comité d'entreprise n'est pas syndical.

Au niveau du courrier que tu nous as répondu, tu nous as mis « pour finir la CGT et moi-même, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer. »

Moi, je pensais que c'était un comité d'entreprise, pourquoi la CGT.

**Souad BAH**

L'intitulé du courrier que vous avez envoyé était signée CFDT

**Selma BLONDEAU**

Moi, j'ai repris ce que vous avez mis, Cfdt donc ma réponse avec la CGT est normale.

On est effectivement une association où les élections étaient syndicales donc si vous parlez avec votre entité syndicale, il est normal que je réponde avec mon entité syndicale.

Je n'ai fait que répondre simplement.

D'ailleurs quand je suis venue te voir Joël, tu m'as dit « ce n'est pas moi, c'est ma section syndicale»

**Joël NJIKI**

C'est ma section mais il viennent sans drapeaux, c'est ça que je voulais dire

Nous, on vient mais ce n'est pas le syndicat qui est là

**Selma BLONDEAU**

Mais je te parle du courrier que vous avez envoyé en parlant au nom de la CFDT et moi j'ai répondu avec la CGT

Voilà, c'est juste ça

Y a-t-il d'autres points

**Aminata BALDE**

Non, c'était juste ça

**Selma BLONDEAU**

On peut avancer

**Chantal SENTUBERY**

Juste une chose, je reviens sur l'intervention que j'ai faite au premier CA concernant l'ordre de la liste où JR m'a répondu, il y a le code des associations comité technique sauf que le casc, il a un statut donc ce qui s'applique en premier : c'est le statut.

Il m'a également fait la remarque : « je sais pas si tu te souviens Chantal mais il y a trois ans ça s'est fait comme ça »sauf que j'ai repris celui d'il y a trois que je n'ai pas amené parce qu'il faut commencé à travailler moi ce que j'ai envie c'est qu'on commence à bosser.

Simplement il y a trois ça s'est fait exactement comme ça :

Il y avait une liste et les élus présentés étaient dans l'ordre de la liste.

J'ai repris moi, les élections d'il y a trois ans et ça s'est passé comme ça.

Après au fur et mesure les gens ont démissionnés et les suivantes ont été pris dans l'ordre sur la liste.

Ça c'est passé exactement comme ça.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Donc je fais la remarque aujourd'hui mais on ne va pas revenir dessus sinon ça sous-entend qu'il faudrait recommencer les élections, etc... donc on va laisser ça de côté mais je vous confirme qu'il y a trois ans ça s'est passé comme ça.

Sur l'article 6.4, moi, je voudrais savoir quand les gens vont démissionner comment vous allez interpréter l'ordre du suivant dans la liste ?

**Selma Blondeau**

Je vous ai transmis la liste

**Chantal SENTUBERY**

Comment vous allez choisir le suivant sur la liste ?

**Selma BLONDEAU**

Je vous ai transmis la liste exacte

**Chantal SENTUBERY**

C'était pour répondre à JR, je te confirme que non, cela ne s'était pas passé ainsi je voulais juste faire cette remarque-là.

Je pense qu'il faudra clarifier cet article car ça laisse le doute quand même, ça crée une ambiguïté et ce n'est pas très clair,

Il va falloir qu'on y réfléchisse

**Selma BLONDEAU**

Lors du CA d'installation, nous vous avons transmis la liste avec le bon ordre même si les 38 sont inchangés

**Joël Njiki**

On peut modifier la liste quand on veut

**Selma BLONDEAU**

Seulement sur le CA d'installation

**Chantal SENTUBERY**

Il faudrait le préciser sur l'article 6.4 des statuts afin d'éviter toute ambiguïté ou tension

On présente une liste et lors du CA d'installation, il est possible de la mettre à jour les personnes qui siègeront, voilà.

**Selma BLONDEAU**

On s'est écouté, on a discuté donc on est prêt à partir sur des bases saines

On va pouvoir passer au premier point : le procès-verbal

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**I-« Procès-Verbal du Conseil d'Administration du vendredi 21 décembre 2018»**

On va noter ce qu'il faut rajouter ou pas sur le procès-verbal car il a déjà été validé par le bureau comme le précise le règlement il fallait le valider de manière urgente afin de répondre au courrier CFDT

**Rappel du règlement :** « le bureau peut validé de manière urgente et rendre compte au CA »

Par contre, si vous avez des points à modifier, on pourra le faire sur le procès-verbal.  
Est-ce qu'il y a des choses à rajouter ou pas sur le procès-verbal ?

Aminata, Joël ??

**Joël Njiki**

Non,

**Selma BLONDEAU**

Parfait, on va passer au deuxième point :

**II-« Élection des responsables des commissions et leurs adjoints »**

**Selma BLONDEAU :**

Dans un premier, rappel du fonctionnement d'une commission :

Aujourd'hui, nous allons nommer un responsable et son suppléant qui auront la charge d'animer et de faire vivre chacune des commissions, il y en quatre :

- vacances
- activités
- communications
- cadeaux

Le responsable aura dans chaque commission des élus, des suppléants, et des agents volontaires qui travailleront à ses côtés.

**Souad BAH**

Le responsable de commission devra réunir le groupe, faire des comptes-rendus, faire une synthèse des devis obtenus et présenter le travail de la commission au CA.

**Selma BLONDEAU**

Il n'est pas seul...les membres de la commission peuvent lui prêter main forte.

Chacun d'eux aura avec lui des devis qui permettront au groupe de la commission de prendre des décisions qu'ils présenteront au CA pour qu'il soit « validé » ou « pas ».

**Aminata BALDE**

Est-ce qu'il y a une fiche sur ça...le rôle de chacun et ses missions

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Réponse collégiale**

« DANS LES STATUTS »

**Selma BLONDEAU**

Après, on est comme pas mal d'anciens Souad, Chantal, Sandrine...a pouvoir aiguiller les nouveaux notamment sur les prestataires,même l'on reste ouvert à travailler avec de nouveaux prestataires.

Toutes les bonnes volontés sont bonnes à prendre.

Est- ce qu'il y a des questions ?

**Salah ZERDAD**

La volonté, c'est quelque chose de bien...

**« Commission communication »**

**Selma BLONDEAU**

Il y a-t-il des candidats pour la commission communication

Sylvette

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Merci **Sylvette**, félicitation tu es responsable de la commission communication

Qui souhaite être adjoint de la commission ?

Stephanie BORNIER

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Félicitation à **Stephanie**

Il y a -t-il des personnes qui veulent travailler sur la commission communication

Bruno MICHEL, Chantal SENTUBERY

**« Commission Cadeaux »**

**Selma BLONDEAU :**

Qui veut se présenter comme responsable ?

Serge JEAN-LOUIS

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Félicitation **Serge**

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Qui souhaite être adjoint de la commission ?

Patrick LEMAIRE

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Félicitation à **Patrick**

Il y a -t-il des personnes qui veulent travailler sur la commission ?

Souad, Colette, Selma, Vanessa, Chérif et Philippe IMAQUE (à confirmer avec lui)

**« Commission Activité »**

**Selma BLONDEAU :**

Qui veut se présenter comme responsable ?

Franck CHAVY

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Félicitation à **Franck**

Qui souhaite être adjoint de la commission ?

Nadia PILLANT

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Félicitation à **Nadia** et comme c'est une grosse commission **Kadiatou** qui était volontaire sera également adjointe

Il y a -t-il des personnes qui veulent travailler sur la commission ?

**Assia, Eddy, Selma, Tayeb, Vanessa, Rachid, Colette, Sandrine SINGER.**

Sur la partie événementiel, il y a en plus **Bernice et Sylvette**

**« Commission Vacances »**

**Selma BLONDEAU :**

Qui veut se présenter comme responsable ?

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Zakaria AARAB

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

Félicitation **Zackaria**

Qui souhaite être adjoint de la commission ?

Chantal et Sitti

**Question de l'ensemble des élus :**

« Pouvons-nous mettre deux adjoints ? »

**Selma BLONDEAU**

Oui, l'idée est de travailler ensemble donc ok.

**Chantal et Sitti** seront les suppléants de la commission vacances

### III-« Commission vacances»

**Selma BLONDEAU :**

Comme vous le savez, actuellement c'est la semaine des inscriptions vacances, beaucoup d'agents viennent faire calculer leur quotient afin de pouvoir prétendre à la subvention.

On s'est rendu compte qu'il va falloir réfléchir autrement sur cette période d'inscription car il est difficile pour nous de faire en même temps le calcul du quotient et l'attribution des subventions.

Pour le prochain catalogue spécial vacances, prévoir un temps en amont, peut-être vers novembre pour le calcul du quotient

**Souad BAH**

Comme ça en fin d'année on a le prévisionnel, et en début d'année le réel

**Sandrine SINGER**

Préciser comme à la ville : « le calcul du quotient se fera jusqu'à »

**Chantal SENTUBERY**

Ils auront jusqu'à telle période pour calculer leur quotient

**Zakaria AARAB**

Selma, c'est une super idée mais au niveau de l'information beaucoup d'agents n'ont pas l'info car beaucoup n'ont pas accès à l'informatique.

Comment faire diffuser au maximum ?

**Selma BLONDEAU**

Très bonne remarque, la communication était inexistante mais grâce l'équipe ultra motivée de la commission communication désormais...

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Joël NJIKI**

La communication avant n'était pas inexistante mais pas adaptée  
La vraie question est comment faire pour toucher tout le monde ?

**Selma BLONDEAU**

C'est exact

**Aminata BALDE**

Je trouve que c'est court pour l'inscription de faire une semaine, après une autre semaine.  
Pourquoi ne pas faire de tant à tant

**Selma BLONDEAU**

Je vais te répondre, c'est important de l'entendre aussi  
Si on le fait en janvier, les agents vont nous dire « on n'a pas encore nos dates de vacances », c'est trop tôt

**Aminata BALDE**

Pourquoi pas le faire sur tout le mois de janvier ou sur tout le mois de février

**Joël NJIKI**

Février c'est trop tard, il n'y a plus de place sur les séjours

**Chantal SENTUBERY**

Les agents sont avoir fait valider leurs congés en janvier.

**Isabelle GARRIVET et Joël NJIKI**

C'est la loi, c'est sur le règlement intérieur de la ville, tout le monde est censé valider ses congés en janvier.

**Selma BLONDEAU**

Par expérience, tu peux laisser tout le mois de janvier, il y aura toujours des retardataires...  
Il faut un moment les responsabiliser..

**Joël NJIKI**

Et l'enjeu pour nous est de ne pas se retrouver sans rien car les organismes affiches complet déjà en février.

**Souad BAHI**

Il y a moins de choix en février Joël à raison, plus tu attends, si tu veux quelque chose de précis où tu sait ou veux aller.

**Aminata BALDE**

Je parle pas des séjours à la carte mais je vais sur un site

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Selma BLONDEAU**

Aujourd'hui, il n'y a pas tous les sites d'ouverts mais il y a nos partenaires

**Aminata BALDE**

Oui, j'ai vu il y a vos partenaires

**Selma BLONDEAU**

Non, nos partenaires

**Aminata BALDE**

Oui, voilà vos partenaires

**Selma BLONDEAU**

Non, nos partenaires

**Aminata BALDE**

Nos partenaires, du coup, j'ai vu les partenaires et...il y a pas mal de partenaires.  
Le faire en février, c'est très bien...moi, perso, je n'ai pas encore choisi mes vacances.  
Janvier, c'est trop tôt !!!

**Souad BAHI**

Plus le délai sera court et plus les agents auront du mal à étaler le paiement.  
45 jours avant le départ, il faut qu'il ait fini de payer.  
Plus on réduit la date, plus il y aura des difficultés financières.  
Pour certain, il faut qu'ils apportent une facture acquittée pour avoir la subvention.  
Du coup pour certains collègues ça peut-être compliqué.

**Selma BLONDEAU**

Et ça c'est pas nous qui la demandons, ce sont les prestataires

**Aminata BALDE**

Oui voilà...Je tenais juste à dire que la période de février, c'était très bien.  
Pour moi, janvier, je trouvais ça un peu tôt mais février, c'est très bien.

**Selma BLONDEAU**

En tout cas, la réflexion ne va pas se faire aujourd'hui, c'est une information que l'on donne parce c'est important.

En tout cas, c'est vrai il y a un flux très, très important de calcul de quotient et de demande de subvention en même temps

**Zakaria AARAB**

En même tant, il y a des collègues qui entendent qu'il y a une subvention au casc mais ne viennent pas la demander

Je pense qu'il faut qu'on communique aussi sur ça.

Moi, par exemple, j'ai des agents quand je leurs parle de la subvention.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Ils me répondent : « on n'est pas au courant »

**Souad BAHI**

Mais c'est des agents qui ne reçoivent pas le cascade ?

**Sylvette SANNA**

On peut communiquer par les users

**Joël Njiki**

Beaucoup de collègues n'ont pas de mails ville

**Selma BLONDEAU**

Environs ¼ des collègues

**Sylvette SANA**

Sinon il faut qu'on fasse un système de tractage, système d'affichage et distribuer des flyers

**Souad BAHI**

Il y a la deuxième chose mais on y arrive sur le point communication: c'est le site internet

**Salah ZERDAD**

Et j'espère il y a assez d'argent pour les subventions

**Selma BLONDEAU**

C'est une convention que l'on a passée avec la municipalité, on a un certain nombre de copies.

**Isabelle GARRIVET**

Il ne parlait pas de ça mais des subventions

**Salah ZERDAD**

Oui, Je ne parlais pas de ça mais des subventions

Si tous les agents venaient réclamer leur subvention, aurait-il suffisamment d'argent pour tous le monde ?

**Selma BLONDEAU**

Après il faut faire des priorités, chaque collègue a le droit de prendre sa subvention, sur ça il faut qu'on soit clairs et nets

**Isabelle GARRIVET**

C'est très simple de répondre, on a été élus sur un programme, des priorités, c'est tout

**Sandrine SINGER**

C'est une réflexion que l'on avait eue déjà au précédent mandat.

**Souad BAHI**

Si tous les agents, comme le dit Salah, demandent leur subvention alors ça reviendrait alors à 200 euros en moyenne par agent.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Selma BLONDEAU**

On l'avait calculé : 350000 euros / 1700 agents = 230 euros pour chaque agent de subvention

**Souad BAH**

Sans les cadeaux, sans rien

**Aminata BALDE**

Ça fait peu là

**Chantal SENTUBERY**

C'est réflexion qu'on a eue comme le dit Sandrine sur l'ancien mandat.

La subvention municipale ne bouge pas donc à un moment donné on se dit : « on file la subvention vacances à tous le monde, il y a des choses qui vont disparaître ».

Là il y aura des choix à faire.

Il y a eu une piste, à savoir, on ne touche pas aux gamins.

C'est bien ce qui a été dit, on ne touche pas aux cadeaux des enfants

Après chacun s'est exprimé sur le sujet, « moi, je suis pour supprimer le cadeau des adultes », etc mais c'est une réflexion qu'on a effectivement eu au précédent mandat.

Pour le moment, grâce aux agents qui ne viennent pas réclamer leur subvention, le budget a jusqu'à présent supporté

Maintenant, au niveau de la communication si on élargit fatalement, il faudra faire des coupes budgétaires.

**Selma BLONDEAU**

Budgétairement, on ne peut pas suivre.

**Sandrine SINGER**

Après beaucoup de collègues ne veulent pas partir avec le casc.

**Aminata BALDE**

J'ai des collègues qui ne veulent pas faire calculer le quotient familial parce que c'est un peu intime, c'est personnel.

Du coup, il y a pas une solution pour ça

**Salah ZERDAD**

Juste avant que tu repondes Selma, les papiers pour faire calculer le quotient ?

**Souad BAH**

Tu prends le CASCADE

**Salah ZERDAD**

Je voulais juste le savoir

**Selma BLONDEAU**

Salah, je répond à Aminata et je te répond ensuite.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Pour l'équité, on est obligé de l'exiger le calcul du quotient pour tous nos collègues  
Tu es élu et c'est important de transmettre l'information

**Aminata BALDE**

J'ai une collègue ce matin avec qui je discute qui me dit qu'elle n'est pas au courant pour la subvention et une autre qui me dit « je ne donne pas mes papiers, c'est personnel »

**Bernice KONDO**

Du coup, pas de subvention

**Aminata BALDE**

Oui, c'est pour cela qu'elle ne la prend pas par rapport à « c'est personnel »  
C'est pour cela que je demande s'il n'y a pas une solution par rapport à ça

**Selma BLONDEAU**

Un agent qui a un salaire correct, qui vient parce qu'il a envie de partir, il a envie d'avoir sa subvention, il nous donne sa vie sur la table, il faut savoir qu'on n'a pas le droit de garder la moindre trace.

On prend les données chiffrées pour déterminer son quotient et on rend tout à l'agent aussitôt.  
Ils vont signer pour l'exactitude des données.

**Aminata BALDE**

Non mais moi je ne mets pas ça en question ?

**Bernice KONDO**

Non comme ça tu auras une réponse et tu pourras lui expliquer

**Aminata BALDE**

Oui comme ça je pourrai lui expliquer là mais il y en a qui ne veulent pas se mettre à nu devant les collègues

**Bernice KONDO**

Après ce qui se passe au bureau du casc reste au casc

**Isabelle GARRIVET**

Après, ils ont des enfants, ils ont fait calculer leur quotient familial

**Joël NJIKI**

Ils disent que les gens sont habilités

**Bernice KONDO**

Hé bien, c'est la même chose

**Chantal SENTUBERY**

C'est des gens qui habitent peut-être pas Pantin

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Moi, personnellement, je n'ai jamais connu dans ma ville le calcul du quotient familial, je ne sais pas ce que c'est.  
La première fois que je vais le calculer, c'est ici.

**Souad BAH**

Raison de plus, après pourquoi Chantal donnerait ses papiers pour le calcul du quotient et pas Serge par exemple

**Selma BLONDEAU**

Pour tous les agents, il faut :

- Avis d'imposition, le dernier 2018
- Une attestation de la CAF
- le loyer ou un échéancier de paiement en cours ou un document justificatif pour les propriétaires sur le paiement des charges

**Souad BAH**

Tu as recettes/dépenses, ensuite on récupère le montant pour mettre dans une grille

**Selma BLONDEAU**

Aujourd'hui, vous êtes porte -parole, de ce qui se passe au CA

Quand on a commencé avec le quotient , on a commencé avec le modèle de calcul de la ville après une année, on a trouvé qu'il n'était pas très juste par rapport aux personnes qui n'avaient plus d'enfants ou qui sont seuls.

On s'est rapproché des autres casc, d'autres villes afin de comprendre comment ils fonctionnent. Du coup, on a rajouté des tranches, aujourd'hui le casc à son propre quotient et modèle de calcul

**Abdelazziz**

D'autres personnes, comme moi, ne font pas calculer leur quotient parce qu'ils ne profitent pas du tout et ne profiteront jamais de ce qu'il a comme voyage au niveau du casc.

Il a été question à un moment donner qu'on prenne un billet d'avion ou une location perso, on ramène la facture et hop ! On se fait rembourser.

Où on en est de ça ?

**Selma BLONDEAU**

Pour nous, CGT, c'était une volonté dans notre campagne et on va essayer de le mettre en place

**Souad BAH**

C'est à travailler et à étudier entre nous, tout est à réfléchir

**Joël NJIKI**

Comme le disait Salah, est-ce qu'il y aura assez d'argent pour tout le monde

**Selma BLONDEAU**

Ce qui est important pour nous élus est que chaque agent puisse partir en vacances au moins une fois par an avec une utilisation de la subvention au bon vouloir de chaque agent.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Maintenant, il faut qu'on réfléchisse de manière intelligente en ce demandant ce qu'on peut faire pour chaque agent, pour nos collègues.

**Aminata BALDE**

Chaque agent a le droit d'en bénéficier, cela ne doit pas être toujours les mêmes ou quoique soit

**Selma BLONDEAU**

Aujourd'hui, on arrive à donner à chaque agent, demain peut-être ce sera un roulement  
Mais il est important qu'il y ait une équité, il est important que chacun puisse demander sa subvention.

**Aminata BALDE**

Vous avez une liste des personnes qui prennent la subvention

**Selma BLONDEAU**

On a un logiciel qui calcule tout.

Y a t-il d'autres questions avant de passer à la commission activités

**Chantal SENTUBERY**

Juste tu mettais sur l'ordre du jour « Point sur les séjours en cours et les inscriptions »

**Souad Bahi**

Oui c'est vrai, on avait donné l'info à l'ancienne équipe

**Selma BLONDEAU**

Je vais chercher le catalogue

**Zakaria AARAB**

Est-ce qu'il serait possible de faire un point sur l'organisation, par rapport au inscription, comment vous procédez.

Par exemple, quand les agents viennent s'inscrire est-ce que vous avez besoin d'aide

**Souad BAH**

Alors, il y a eu la réforme, la fameuse réforme voilà un plus d'un an de la commission vacances :  
Avant effectivement les élus venaient pour aider à l'inscription, c'est les élus qui appelaient pour savoir s'il restait de la place sur telle ou telle période,

Suite à cette réforme, chaque agent réserve lui-même son séjour en passant par les partenaires qui ont été sélectionnés, on a toute une liste.

Les agents peuvent utiliser les codes avantages sur les périodes inscriptions mais également en dehors des périodes d'inscription, ils peuvent bénéficier de 25%,30% , 15% sur toute l'année.

Par contre, ils bénéficient de la subvention sur les périodes d'inscription de la commission vacances.

Pour ceux qui n'ont pas outil informatique à leur disposition, ils peuvent utiliser l'ordinateur mis à dispo par le casc.

**Aminata BALDE**

Vous donnez des conseils./

Si moi par exemple, je ne sais pas ou aller mais je souhaite bénéficier de la subvention

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Souad BAHI**

Sur les prestataires, on a des retours positifs ou négatifs des agents.

Du coup, on notifie donc celui-ci.

On a eu par exemple, un retour négatif comme Chérif sur un séjour mais pas le prestataire.

Nous rappelle le prestataires et on prévient les agents qui souhaitent prendre le séjour.

**Sandrine SINGER**

L'année dernière, je suis promovacances, j'ai eu 11% sur ma facture, c'est pas négligeable

**Selma Blondeau**

Je vous ramène le catalogue

**-La Côte d'ivoire** : beaucoup de collègues sont venus en expliquant qu'en février, c'était compliqué, du coup on l'a déplacé au mois de novembre.

Il y a un devis du fait qu'on va transmettre à nos collègues avant de voir s'il aura lieu ou pas.

**Rappel** : sur un séjour, on ne perd rien, on dit toujours que c'est une période de préinscription.

Aucun engagement de notre part.

**- MontGeneve** : toutes les personnes qui se sont inscrit l'année dernière ont adoré et nous ont demandé de le refaire.

Malheureusement, on n'a pas beaucoup d'inscriptions cette année et le car de la ville ne part qu'avec moins de 15 inscrits.

Du coup, les 11 inscrits partent en train ou en voiture.

**- La Chine** : 30 inscrits à partir au mois d'avril, une difficulté rencontrée sur les visas

**-La semaine découverte (anciennement « semaine famille »)** : Avant les enfants de moins de 13 ans ne payaient pas. On a su l'année dernière que si on a des prestataires agréés par le ministère du tourisme, on avait le droit en plus de la subvention casc, un remboursement que la drh donne aussi aux agents qui ont des enfants de moins de 21 ans « la prime air pur »

La réflexion que l'on a eue est la suivante :

on pars avec ses partenaires comme « villages club du soleil » : Montgeneve ; Ronce les bains et Marseille aussi ; au lieu de ne pas faire payer les enfants, on a fait payer tout le monde.

Par contre, le prix des adultes a été divisé par deux et on a pris jusqu'aux 21 ans

Pourquoi 21 ans, si on vous le demande, c'est l'Urssaf qui nous l'impose.

**Souad BAHI**

Du coup dans l'idée, on fait payer les enfants sachant que les agents se font rembourser par la ville.

En même temps cela permet de diminuer le tarif des ados qui payaient avant le prix des adultes.

**Selma BLONDEAU**

Un enfant qui part une semaine est remboursé 60 €

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Je vous donne un exemple, un agent qui est quotient 1, l'adulte paie 225 €, l'enfant de 13 à 21 ans paie 112 €.

$112 - 60 = 52$  € à la charge de l'agent.

**Souad BAH**

Et pour un enfant de moins de 12 ans, l'agent se fait rembourser en totalité.

**Zakaria AARAB**

Selma concernant la semaine découverte s'il avait une forte demande,

**Bernice KONDO**

Il y a une forte demande et on part sur deux semaines : une semaine pour chaque agent inscrit

**Selma BLONDEAU**

L'objectif du casc est le lien social, fédérer un groupe

Je préfère aller à ce type de séjour plutôt que de faire un séjour à look pour deux ou trois personnes.

Pour le séjour à Saint TROPEZ en avril, on est sur la première semaine à 91 personnes et la deuxième à 156 personnes, ce qui fait un total d'environ 250 personnes

**Zakaria AARAB**

Il n'y a pas une jauge maximum

**Chantal SENTUBERY**

Au début, on était sur 100 personnes mais on voulait en faire partir plus car il y a beaucoup de demandes.

C'est vrai, qu'à un moment donné on ne pourra pas on commencé à 100 ensuite, 200, 250 mais à un moment on ne pourra plus.

Si on peut financièrement, on fera partir un maximum de gens.

Sachant qu'en plus, c'est une logistique, il faut des accompagnateurs et les détachements « bonjour »

**Selma BLONDEAU**

Sachant qu'avant on ne faisait pas payer les enfants, maintenant on fait payer les enfants, c'est plus simple.

De plus, on négocie des gratuités à chaque fois pour ce type de séjour, c'est important car on a besoin de beaucoup accompagnateurs.

Pour le séjour d'avril, 25 participants égal une gratuité

C'est du travail, c'est vraiment du travail donc là on a quatre gratuité la première et sept la deuxième

On part en train, c'est 5 heures de train et beaucoup, beaucoup d'enfants. beaucoup de femmes seules et c'est une sacré organisation.

Voilà pour la semaine découverte

**-Les séjours été :** Cela ne marche vraiment pas des masses, on en a discuté avec Chantal, il faudra qu'on réfléchisse autrement, c'est une piste de travail aussi.

Avant, ça marchait bien car on donnait 30% pour chaque membre de la famille.

Aujourd'hui, c'est un forfait.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Je vous donne un exemple sur une famille de deux adultes et deux enfants, on était sur 2000 euro de subvention aujourd'hui pour la même composition de famille on est sur 600 euros.  
Sur l'été, on était sur 50 000 euros de subvention pour 30 personnes alors qu'en avril on est sur 30 000 euros de subvention pour 100 personnes.

**Joël NJIKI**

Là, tu parles d'avril et de l'été, c'est pas comparable

**Souad BAH**

Mais il y a eu aussi la deuxième réflexion, ceux qui ne veulent pas prendre ces séjours-là. Ils vont prendre une location et pourront bénéficier de 600 euros ou 500 euros de subvention alors que pour un séjour clé en main pour une famille de quatre, il va bénéficier de 2000 euros.  
Ce n'était pas juste

**Joël NJIKI**

En avril, c'est moitié prix par rapport à l'été

**Chantal SENTUBERY**

Il faudra réfléchir à une autre formule pour l'été

**Zakaria AARAB**

Il y a beaucoup d'agents qui demandent surtout des week-ends surtout

**Chantal SENTUBERY**

C'était une autre réflexion aussi à savoir s'il ne fallait pas gonfler la commission activité avec des petits séjours, des petits breaks en compensation de l'été.

**Selma BLONDEAU**

Pour l'été, on est actuellement sur 9, 7, 6 personnes mais la date butoir est le 15 février

**Zackaria AARAB**

Du coup quand on ne remplit pas, on annule ???

**Selma BLONDEAU**

Cela dépend vraiment, mais pour garder le prix groupe, il faut au moins dix personnes  
Je ne sais pas, on verra

**-Le Canada :** ils sont 23 personnes et c'était limité à 21 ou 22 personnes, c'est très bien

**-Oléron :** C'est important de savoir, comment cela se passe aujourd'hui.

Tout à d'abord, on a changé les trois mobil homes: un de huit places et deux de 6 places avec des terrasses et entièrement équipée depuis avril 2018.

Nos collègues ne faisaient pas attention mais depuis la mise en place de la caution, cela marche beaucoup mieux.

Ils font beaucoup plus attention.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Par contre, au niveau de la réservation, c'est aléatoire.

Les inscriptions sont jusqu'au 22 février

Voilà concernant, les séjours en cours, les membres de la commission vacances doivent commencer à travailler sur le nouveau catalogue à partir d' avril/mai pour 2020.

**Zakaria AARAB**

Un petit aparté sur ça, il y a le salon du comité d'entreprise les 12 et 13 mars au Stade de FRANCE  
Hier, je me suis permis de mettre les mails de chacune des personnes qui étaient inscrites et j'ai téléchargé les billets d'entrées.

**Souad BAHI**

Il y en a qui ne sont pas inscrits et souhaitent s'y rendre ?

**Selma BLONDEAU**

C'est vraiment un salon super intéressant.

On fera une demande de détachement. si vous voulez.

**III-« Commission activités»**

**Selma BLONDEAU :**

La chose la plus importante dans un premier temps est la soirée du 9 mars « la journée internationale des droits des femmes » qui se déroulera à la salle Jacques BREL.

La préparation le jour J sera à 15h /15h30 jusqu'à environ 2h ou 3h du matin, le temps de tout ranger  
Il faut travailler dessus de façon assez urgente.

Je pense que l'on ne pourra même pas attendre la sortie du prochain cascade, on va sortir des flyers.  
Franck va réunir la commission très rapidement pour travailler sur cette soirée-là et sur les week-ends ainsi que sur les actions du prochain cascade.

**Sylvette SANNA**

C'est dommage, qu'il n'y ait ni Franck, ni Nadia mais je pense qu'il faudrait qu'on se mette au moins d'accord sur le thème car si on sort des flyers, c'est maintenant.

Nadia m'a appelé en fin de matinée en me disant qu'elle avait vu Franck :

Ils souhaitaient proposer un thème sur la Chine.

Ma première réaction a été la Chine, ok mais comment on place les droits de la femme ?

L'argumentaire de Nadia est :

Dans ce pays, les droits de la femme sont plus que bafoués et c'est donc une façon de leur rendre hommage et de les mettre à l'honneur.

Ce qui peut s'entendre

**Selma BLONDEAU**

Et comme sur le cascade, on propose un circuit en Chine donc la soirée permettra de faire le lien avec le voyage.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Sylvette SANNA**

Nadia m'a demandé de porter sa voix au CA donc je le fais.

Après on avait une autre réflexion plutôt que de se fermer sur un pays car on trouvait ça reducteur. Pourquoi ne pas l'ouvrir sur les femmes du monde donc les pays et toutes les femmes du monde. L'idée est de rendre hommage à toutes ses femmes qui ont changé le monde et ont fait qu'on est les femmes que l'on est aujourd'hui.

**Aminata BALDE**

Moi, je trouve que cela parle plus

**Bernice KONDO**

Après cette idée de la Chine, elle est bien et sur la deuxième thématique elle peut figurer. La partie Chine, la partie Brésil, la partie Mexique

**Sylvette SANNA**

Avec des animations de tous les pays du monde et une décoration avec des espaces du monde

**Selma BLONDEAU**

Est-ce qu'on s'arrête à cette proposition car là, c'est vraiment urgent. Aujourd'hui on est le 24 janvier.

**Zakaria AARAB**

Et vous faite quoi pour les hommes.

**Bernice KONDO**

Les hommes sont conviés, il faut que nos collègues hommes viennent à cette soirée.

**Souad BAHI**

Les collègues et les conjoints, ce n'est pas une soirée que pour les femmes.

**Selma BLONDEAU**

Je vous propose de passer au vote

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	16

C'est parfait, Sylvette tu peut faire le flyer.

Je vais informer Franck et on va travailler dessus en groupe.

**Sylvette SANNA**

La soirée est payante ?

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Selma BLONDEAU**

Entrée à 5 € par agent

**Sylvette SANNA**

Et pour les extérieurs ?

**Selma BLONDEAU**

10 € et pour les retraités un peu moins

**Souad BAH**

Il faut savoir qu'avant la soirée était gratuite, les gens s'inscrivaient, on préparait pour 200 personnes et beaucoup ne venaient pas.

Du coup, il y avait beaucoup de gâchis alimentaire.

Voilà, pourquoi aujourd'hui on demande une participation.

**Selma BLONDEAU**

Un groupe va travailler sur cette thématique et un groupe va travailler sur les week-ends, les sorties du prochain cascade.

On va couvrir idéalement de juin à septembre.

Après, il y en aura un autre qui ira d'avril à décembre.

#### **IV-« Commission Cadeaux»**

**Selma BLONDEAU**

La première chose, il va falloir réserver très vite la salle Jacques BREL pour l'exposition des cadeaux. Profiter des 12 et 13 mars pour les rencontrer.

Autant Jouer club, ils sont corrects mais Natacha, c'est compliqué de travailler avec lui.

Il y a beaucoup d'oubli.

Je préfère qu'on travaille avec d'autres prestataires plus fiables.

**Chantal SENTUBERY**

On se posait la question de savoir si on refaisait cette expo ou pas ?

Pour avoir interrogé les prestataires et les CE, on dit souvent : « vous êtes encore un des rares casc à faire encore une expo ».

C'est vrai que c'est sympa mais je pense à l'énergie dépensée là-dedans, c'est énorme.

**Souad BAH**

J'ai des collègues qui ont commandé sur le catalogue directement et ils ont été très déçu.

Ils avaient commandé une friteuse mais ils n'avaient pas remarqué qu'elle était mini destinée à l'utilisation pour une part individuel.

**Isabelle GARRIVET**

Ce sera à nous d'être plus vigilant sur la présentation du catalogue et le mettant en gros

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Selma BLONDEAU**

À réfléchir, si on maintient ou pas l'exposition des cadeaux

**Bernice KONDO**

C'est un temps qui favorise beaucoup l'échange.  
C'est un moment qui reste convivial

**Chantal SENTUBERY**

Il reste le moment de la distribution

**Bernice KONDO**

C'est différent à la distribution, ils sont chargés, récupèrent rapidement leur cadeau et s'en vont.

**Chantal SENTUBERY**

Pour moi, le catalogue est super bien foutu avec des photos

**Abdelaziz BOUCHYARD**

Une chose est sûre, les cadeaux enfants faut les garder, c'est normal.  
Pour certains enfants, ce sera peut-être le seul cadeau qu'ils auront.  
Par contre pour les adultes, il faudrait passer uniquement aux chèques-cadeaux car beaucoup sont déçus de leur cadeau.  
Là pour le coup, il est autonome de A à Z.  
Et cela évite toute l'énergie que l'on perd

**Selma BLONDEAU**

Une chose importante, les bons chèques-cadeaux par agent, par familles sont limités à 150 €.  
Si on a un contrôle de l'Urssaf, on se fait taper sur les doigts.

**Joël NJIKI**

On n'a pas le choix que de perdre son énergie dans une expo

**Selma BLONDEAU**

C'est pour cela qu'on a mis des chèques-cadeaux culture comme la FNAC avant la fusion avec DARTY car ils dérogeaient à la règle imposée par l'URSSAF.  
On ne peut pas faire n'importe quoi

**Tayeb ZIANE**

Est ce que les cartes cadeaux sont limitées comme les chèques-cadeaux ?  
Par exemple, on prend une carte cadeau Sephora, une carte cadeau Fnac, etc.

**Selma BLONDEAU**

Cette année, la FNAC devait nous remettre des cartes mais au dernier moment en raison de gros souci informatique, ils n'ont pu honorer la commande.  
On a dû à la dernière minute se rabattre sur un autre prestataire qui était celui de la ville.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Joël NJIKI**

Cette dernière minute a fait des déçus, je pense que beaucoup souhaitent des chèques multi-enseignes.

**Isabelle GARRIVET**

Si une personne dépasse, elle est obligée de le déclarer dans ses revenus en avantage en nature  
On ne peut pas prendre le risque  
C'est la loi.

**Chantal SENTUBERY**

Il y a quelques années, on a eu un contrôle Urssaf qui nous a valu un redressement pour ça

**Abdelaziz BOUCHYARD**

Combien d'agents dépassent les 150 € ?

**Isabelle GARRIVET**

Tu prends une famille de quatre :  $40 \times 4 = 160€$   
Tu dépasses déjà  
Tu dois déclarer

**Aminata BALDE**

C'est écrit où qu'on doit déclarer ?

**Bernice KONDO**

C'est la loi et nulle n'est censé ignorer la loi

**Selma BLONDEAU**

Et vous devez en informer les collègues

**Chantal SENTUBERY**

Sur l'expo, ma réflexion à moi, est vu qu'on a un super catalogue, pourquoi faire une expo.  
J'ai des amis qui travaillent sur d'autres villes sur des casc, cos et je leur dis « demain, je fais une expo cadeau ».  
Ils me répondent : « vous avez des catalogues, ça sert à quoi ? , sinon ne fait pas de catalogue. »  
Je leur ai monté le catalogue qu'ils ont trouvé super  
Après je trouve que c'est beaucoup d'énergie dépensée, réservation des salles, les tables, les chaises, la livraison, pointer les cartons et on se retrouve avec des choses qui restent.

**Selma BLONDEAU**

En tout cas, on le décidera entre nous, s' il faut maintenir ou pas ce temps-là

**Isabelle GARRIVET**

On peut voir entre nous pour exposer moins de choses mais de meilleure qualité

**Selma BLONDEAU**

En tout cas, on a 40 euros pour chaque agent et on ne pourra pas augmenter donc soit un cadeau, soit un chèque

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Sandrine SINGER**

La solution serait plutôt de faire une expo seulement pour les cadeaux enfants.

**Chantal SENTUBERY**

Mais tu ne touches pas tout le monde.

C'était surtout une remarque sur l'énergie et la logistique nécessaire

**Selma BLONDEAU**

Il y a une nouvelle équipe et les cadeaux seront choisis ensemble

On verra, ce sera peut-être cette année.

En tout cas, il faut déjà que le choix des cadeaux soit posé

**IV-« Commission Communication»**

**Sylvette SANNA**

Une chose importante pour toutes les commissions, si vous voulez qu'on puisse communiquer sur tout, il va falloir nous transmettre les infos sur ce que vous allez faire et mettre en place.

Pensez bien à nous transmettre ce sur quoi vous souhaitez qu'on communique et sur quelle forme.

Nous pourrions bien évidemment ne pas être présent sur l'ensemble des réunions pour diverses raisons.

**Joël NJIKI**

Après tu peux mettre en place des fiches de liaisons sur « ce qu'on fait et qu'est-ce qu'on souhaite » ; on centralise le tout ici.

**Selma BLONDEAU**

Mais on est obligé de faire valider au CA avant la diffusion

**Sylvette SANNA**

Dans un premier temps entre nous, cela permettra la diffusion après validation.

Ensuite, il y a un compte Facebook que j'ai créé malgré le compte déjà existant car j'ignorai qui est le gestionnaire et je n'ai pas les codes.

Je me suis dit nouvelle équipe, nouvelle page Facebook qui s'appelle « CASC PANTIN » et non plus « casc cascade » et le but est de communiquer au maximum sur les événements à venir

**Aminata BALDE**

C'est toi qui t'occupes des flyers

**Sylvette SANNA**

Oui, c'est moi

Je fais les graphiques, les affiches, les flyers

Je maîtrise tout ce qui concerne la com avec mes outils perso.

Par contre, au niveau soutien de la ville, il va y avoir le site.

Au départ, il y avait une personne de la DSI qui était en charge du site, Pascal, le programmeur mais il est surbooké.

Il nous proposait du coup de présenter un visuel que fin février.

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Et là, la nouveauté de la semaine est qu'il va y avoir une stagiaire à la DSI qui va s'occuper uniquement du casc et la création du site.

Du coup, cela va permettre d'avoir la mise en place du site peut-être plus rapidement.

Moi, je la voit mardi et on va voir ce qu'elle propose.

**Chantal SENTUBERY**

L'idée qu'on voulait c'était que chaque agent est son identifiant et son mot passe, comme dans les autres CE ;

**Sylvette SANNA**

C'est le but

**Joël NJIKI**

Attention, si on met autant d'outils, serons-nous toujours 19 autour de la table.

**Selma BLONDEAU**

Cela permettra l'accessibilité de l'info

**Sylvette SANNA**

Après il faudra le faire vivre, et sans communication tu ne bosse pas.

Par contre, après la mise en route, il faudra qu'on voit ensemble « ce sur quoi on communique et ce sur quoi on ne communique pas ».

**Selma BLONDEAU**

Sur le prochain Casc, il faudra un édito pour remercier ceux et celle qui ont voté pour nous au nom de l'équipe du casc, non au nom d'une entité syndicale.

**VI-« DIVERS»**

**Selma BLONDEAU**

Deux choses à vous communiquer :

Il y a deux services qui souhaitent des lots pour faire une tombola, le service des sports pour les foulées pantinoises et le deuxième service est la jeunesse avec le LAB pour les actions solidaires.

**Chantal SENTUBERY**

Moi, je suis d'accord, aucun intérêt pour que ça dorme au local.

**Zakaria AARAB**

J'ai été amené à solliciter le casc dans cette optique en fin d'année pour un grand loto et heureusement...

**Joël NJIKI**

Je pense que chaque service à un budget, je ne suis pas d'accord.

Pour moi, je préfère qu'il soit remis à des associations solidaires type Emmaüs,

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Aminata BALDE**

Par contre, nous avons sollicité pour le service santé des lots, il y a deux ou trois ans et on n'a jamais eu de réponse

**Selma BLONDEAU**

C'est vrai, on n' a jamais donné suite car il y avait pas mal de chose en même temps

**Zakaria AARAB**

De plus, au niveau des budgets, on est très restreint surtout en fin d'année, avoir le casc qui met à disposition des lots pour permettre l'aboutissement de projets est une chose très positive

**Selma BLONDEAU**

C'était cinq ou six lots pas plus

**Joël NJIKI**

Je préfère que cela Emmaüs ou les restos du cœur qui en bénéficient

**Souad BAHI**

Les lots qui ont été donnés étaient soit pour des enfants pantinois, soit pour des associations solidaires où on ne voyait aucune objection mais la discussion reste ouverte sur le sujet.

**Tayeb ZIANE**

Pour rester dans l'esprit solidaire, l'année dernière, vous avez proposé un séjour solidaire alors pourquoi ne pas se servir de ses lots pour ce type d'actions

**Souad BAHI**

On avait fait Cuba mais la logistique de transport des lots était difficile.

On a plutôt opté pour la vente de tickets tombolas qui a permis de récolter de l'argent qui nous a permis de répondre à leurs besoins de manière ciblée.

Ils avaient besoin de produits d'entretien, des médicaments et ceux qu'on avait en réserve ne correspondaient pas forcément à leurs besoins.

**Selma BLONDEAU**

Après on a également la possibilité de solliciter des prestataires pour des lots en expliquant pourquoi, l'année dernière on a eu des stylos, des week-ends,

**Joël NJIKI**

J'ai toujours été contre pour les services

**Sylvette SANNA**

Je ne suis pas contre mais j'aimerais savoir pourquoi ?

Le LAB pour un projet solidaire, sans problème mais les foulées pantinoises quand tu connais le budget

**Chantal SENTUBERY**

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

Je pense qu'il faut reporter au prochain CA sous réserve de savoir à quoi les lots vont être destinés ?

**Selma BLONDEAU**

Pas de problème, ça marche

Deuxième question :

On a été sollicités par un agent qui a été en longue maladie, qui n'a pas bénéficié du bon du maire et n'a pas pu avoir le cadeau du casc mais souhaite l'avoir de la part du casc.

Qu'est-ce que vous en pensez ?

**Zakaria AARAB**

Moi, je pense que « oui », le pauvre, il a été malade.

Ce n'est pas de sa faute non plus

**Chantal SENTUBERY**

Dans ce cas, tu recenses tout les personnes qui étaient malades.

On parlait d'équité tout à l'heure.

**Zarkaria AARAB**

Cet agent, il fait la démarche d'appeler le casc pour exposer sa problématique.

Maintenant, les gens qui ne font pas cette démarche, ce n'est pas à nous d'aller les chercher.

Dans ce cas précis, je pense qu'il est important de laisser une ouverture, déjà que c'est compliqué, il est en longue maladie, etc

Déjà, il n'a pas le cadeau du maire et en plus on le pénalise en lui refusant le cadeau du casc, pourquoi

**Chantal SENTUBERY**

On fait fi des règles qui ont été mise en place du casc

Au casc, on a une règle et à la ville, on a une règle.

Maintenant, s' il faut modifier les règles, ce n'est pas un problème mais il faut en avertir les collègues.

C'est l'éternel débat que l'on a « les collègues en maladie au moment du choix , en maladie au moment de la distribution »

À ce moment-là, on rouvre le débat et on revoit la règle d'attribution et la règle de choix.

Moi c'est mon point de vue.

**Joël NJIKI**

C'est le mien aussi

**Zakaria AARAB**

Après comme vous dit : « la ville a un règlement et le Casc a un règlement »

**Selma BLONDEAU**

Non, je ne suis pas d'accord, le règlement d'attribution pour le Casc est là même que pour la ville.

Si tu n'es pas là pendant un an, tu n'as pas la subvention

**Zakaria AARAB**

Mais là on parle de cadeau

**Procès-verbal**  
**CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC**  
**SÉANCE DU 24 JANVIER 2019**  
**14h-17h30**

**Selma BLONDEAU**

C'est pareil, c'est une subvention sous forme de cadeau.  
En plus, c'est une question d'équité

**Sylvette SANNA**

Humainement, c'est compliqué mais si on fait une exception à la règle alors c'est porte ouverte pour toutes les exceptions possibles

**Chantal SENTUBERY**

Et ça va faire le tour rapidement : « J'ai eu mon cadeau alors que j'étais en maladie »

**Sylvette SANNA**

Humainement, on est tous d'accord, on donnerait un cadeau à tout le monde

**Chantal SENTUBERY**

On peut avoir une réflexion dessus comme on l'a fait sur la deuxième distribution

**Souad BAH**

Il y a aussi la problématique qu'entre collègues, ils ne se soutiennent pas.  
Ils voient leur collègue absent et on se dit : « tant pis pour lui »

**Chantal SENTUBERY**

En plus, on a de la souplesse comme même, un agent qui vient pour son collègue absent sans procuration, on ne va pas s'opposer

**Selma BLONDEAU**

C'est vrai, je pense qu'il faudra en tant qu'association qu'on y réfléchisse, comment faire pour nos collègues qui sont en longue maladie.  
Il faut que la règle soit applicable à l'ensemble des agents.  
Normalement, on doit faire de l'activité sociale et non pas de l'action social qui est réservé à la mairie.  
On statut comment ?

Non	ABSTENTION	OUI
8	2	6

**Zakaria AARAB**

Je trouve qu'on est durs, les associations et actions de service on dit « oui » et les bénéficiaires, on dit « non »

**Bernice KONDO**

Humainement, on est tous d'accord, on dit « oui »

**Procès-verbal  
CONSEIL ADMINISTRATION DU CASC  
SÉANCE DU 24 JANVIER 2019  
14h-17h30**

**Souad BAH**

Du coup, si on fait une exception, on va devoir la faire pour tout  
La personne est revenue début mai et le choix des cadeaux était fin avril/ début mai.  
Et elle vient réclamer son cadeau que le jour de la distribution, c'est-à-dire 6 mois après.

Réponse unanime « NON »

**Chantal SENTUBERY**

Fin de l'histoire.

**Selma BLONDEAU**

Merci beaucoup pour cette séance, il est 16h35  
La séance est levée.

**Prochain Conseil d'administration  
Le mardi 12 février 2019  
14h -17h30  
Salle du CASC  
5ème étage**